



**Direction Générale des  
Services**

Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et  
des Sports

DEJS-Service programmation des  
investissements des collèges publics

Affaire suivie par : Véronique ERRANTE  
Poste: 86.15

**2012-CP-3991**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du vendredi 27 janvier 2012**

**CONVENTION RELATIVE À LA RÉHABILITATION  
DU COLLÈGE PAUL BERT À CHATOU  
INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC PENDANT LES TRAVAUX**

*Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Département à occuper une emprise du domaine public de la ville de Chatou pendant les travaux de réhabilitation du collège Paul Bert.*

A l'été 2011, ont débuté les travaux de réhabilitation du collège Paul Bert à Chatou (hors demi-pension). Cette programmation inscrite dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement des collèges publics 2003-2009 représente un engagement de près de 6M€.

Il s'agit d'une opération complexe liée à l'implantation de l'établissement dans un site urbanistique très contraint qui induit des aménagements provisoires avec modifications dans la gestion des accès et interventions sur le domaine public communal. La livraison est prévue, sauf aléas, en février 2013.

Pour les besoins du chantier, le Département a donc sollicité la commune de Chatou pour occuper temporairement une emprise du domaine public pendant la durée des travaux.

Est donc soumise à votre approbation la convention fixant les modalités de cette mise à disposition du domaine public ainsi que les responsabilités respectives.

Si ces propositions recueillent votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :